

# ANNEXES

# 4



**68** Annexe statistique  
**74** Commission  
de surendettement  
des DOM - Statistiques 2009  
**75** Le fichier central  
des chèques (FCC)

**76** Répartition des principaux  
établissements de crédit  
intervenant dans  
les départements  
et les collectivités  
d'outre-mer

**78** Chronologie  
des principaux faits  
en 2009 dans les DOM  
et les collectivités  
d'outre-mer

## ANNEXE STATISTIQUE

## Les comptes économiques régionaux

Évolution à prix courants (en millions d'euros)

	2002	2003	2004	2005	2006	Variations 2006/2005
<b>Guadeloupe</b>						
PIB (Produit Intérieur Brut)	6 202	6 741	6 964	7 388	7 758	5,0 %
Importations	2 019	2 037	1 952	2 384	2 425	1,7 %
<b>Total des ressources</b>	<b>8 221</b>	<b>8 778</b>	<b>8 916</b>	<b>9 772</b>	<b>10 183</b>	<b>4,2 %</b>
Consommation finale effective	6 351	6 644	6 892	7 733	8 112	4,9 %
ménages	4 030	4 248	4 332	5 010	5 168	3,1 %
administrations (APU + ISBLSM) (1)	2 321	2 396	2 560	2 722	2 943	8,1 %
FBCF (Formation Brute de capital Fixe)	1 416	1 638	1 584	1 648	1 674	1,6 %
Variations des stocks	-51,3	16,6	-57	-129	-123	4,6 %
Exportations	505	478	497	520	521	0,2 %
<b>Total des emplois</b>	<b>8 221</b>	<b>8 778</b>	<b>8 916</b>	<b>9 772</b>	<b>10 183</b>	<b>4,2 %</b>
<b>Martinique</b>						
PIB	6 104	6 442	6 800	7 210	7 638	5,9 %
Importations	1 941	1 978	2 111	2 381	2 584	8,5 %
<b>Total des ressources</b>	<b>8 045</b>	<b>8 420</b>	<b>8 911</b>	<b>9 591</b>	<b>10 222</b>	<b>6,6 %</b>
Consommation finale effective	6 381	6 653	6 921	7 259	7 620	5,0 %
ménages	3 995	4 161	4 296	4 468	4 650	4,1 %
administrations (APU + ISBLSM) (1)	2 386	2 492	2 625	2 791	2 970	6,4 %
FBCF	1 128	1 238	1 416	1 593	1 778	11,6 %
Variations des stocks	-35	-79	-53	3	-25	-933,3 %
Exportations	571	608	627	736	849	15,4 %
<b>Total des emplois</b>	<b>8 045</b>	<b>8 420</b>	<b>8 911</b>	<b>9 591</b>	<b>10 222</b>	<b>6,6 %</b>
<b>Guyane</b>						
PIB	2 255	2 298	2 392	2 576	2 789	8,3 %
Importations	2 005	956	882	1 057	1 478	39,8 %
<b>Total des ressources</b>	<b>4 269</b>	<b>3 254</b>	<b>3 274</b>	<b>3 633</b>	<b>4 267</b>	<b>17,5 %</b>
Consommation finale effective	2 177	2 293	2 439	2 602	2 749	5,6 %
ménages	1 127	1 139	1 192	1 340	1 390	3,7 %
administrations (APU + ISBLSM) (1)	1 050	1 154	1 247	1 262	1 359	7,7 %
FBCF	503	493	485	517	660	27,7 %
Variations des stocks	-21	-30	-29	-7	+2	128,6 %
Exportations	1 599	498	379	521	856	64,3 %
<b>Total des emplois</b>	<b>4 259</b>	<b>3 254</b>	<b>3 274</b>	<b>3 633</b>	<b>4 267</b>	<b>17,5 %</b>
<b>La Réunion</b>						
PIB	9 923	10 523	11 234	12 061	12 720	5,5 %
Importations	3 095	3 423	3 543	3 852	3 909	1,5 %
<b>Total des ressources</b>	<b>13 018</b>	<b>13 946</b>	<b>14 777</b>	<b>15 913</b>	<b>16 629</b>	<b>4,5 %</b>
Consommation finale	10 687	11 275	12 046	12 782	13 345	4,4 %
ménages	6 449	6 844	7 293	7 806	8 220	5,3 %
administrations (APU + ISBLSM) (1)	4 239	4 431	4 753	4 976	5 145	3,4 %
FBCF	1 830	2 151	2 166	2 708	3 120	15,2 %
Variations des stocks	-84	-92	-81	-198	-74	62,6 %
Exportations	585	612	646	621	238	61,7 %
<b>Total des emplois</b>	<b>13 018</b>	<b>13 946</b>	<b>14 777</b>	<b>15 913</b>	<b>16 629</b>	<b>4,5 %</b>

Source : INSEE, comptes économiques définitifs.

(1) Administrations publiques et institutions sans but lucratif au service des ménages.

## Évolution des principaux indicateurs économiques dans les DOM et les collectivités d'outre-mer

Ces tableaux ne représentent que les principaux indicateurs sélectionnés par départements et collectivités. Des analyses et de plus amples détails sont fournis dans les rapports annuels des agences de l'IEDOM.

	2005	2006	2007	2008	2009	Variations 2009/2008
<b>1. Taux d'inflation moyen</b>						
Guadeloupe	3,2 %	2,1 %	1,4 %	2,2 %	0,2 %	-2,0 pt
Guyane	1,6 %	2,1 %	3,4 %	3,5 %	0,7 %	-2,8 pt
Martinique	2,4 %	2,4 %	2,4 %	2,8 %	-0,3 %	-3,1 pt
La Réunion	2,2 %	2,6 %	1,3 %	3,0 %	0,4 %	-2,6 pt
Mayotte	1,7 %	1,4 %	4,4 %	4,1 %	2,7 %	-1,4 pt
Saint-Pierre-et-Miquelon	6,6 %	5,7 %	0,8 %	6,1 %	ND	ND
<b>2. Taux de chômage</b>						
<i>INSEE (au sens du BIT - enquête emploi)</i>						
Guadeloupe	24,3 %	25,1 %	22,7 %	22,0 %	23,5 %	+1,5 pt
Guyane	23,7 %	27,6 %	20,7 %	21,8 %	20,5 %	-1,3 pt
Martinique	17,9 %	23,0 %	21,2 %	22,4 %	22,0 %	-0,4 pt
La Réunion	29,5 %	27,5 %	24,2 %	24,5 %	27,2 %	+2,7 pt
<i>DTEFP (DEFM au 31 décembre) (1)</i>						
Mayotte	25,4 %	25,6 %	ND	ND	ND	ND
Saint-Pierre-et-Miquelon	8,4 %	8,4 %	10 %	10,5 %	-9,3 %	-1,2 pt
<b>3. Commerce extérieur (en millions d'euros)</b>						
<b>Importations</b>						
Guadeloupe	2 211,0	2 224,3	2 404,9	2 545,6	1 799,0	-29,3 %
Guyane	734,8	749,7	757,9	1 051,4	944,7	-10,1 %
Martinique	2 273,0	2 410,3	2 429,0	2 723,3	2 024,0	-25,7 %
La Réunion	3 720,0	3 901,9	3 971,1	4 525,9	4 072,0	-10,0 %
Mayotte	218,6	253,1	336,7	374,1	355,1	-5,1 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	68,2	58,5	61,7	69,7	59,5	-14,6 %
<b>Exportations</b>						
Guadeloupe	157,1	172,6	171,8	170,5	139,0	-18,5 %
Guyane	90,5	122,7	94,2	99,9	116,7	16,8 %
Martinique	343,1	412,7	320,0	367,1	267,5	-27,1 %
La Réunion	249,7	238,0	267,0	257,9	243,0	-5,8 %
Mayotte	3,9	5,9	6,6	4,6	5,4	17,4 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	5,5	7,0	6,0	6,5	3,7	-43,1 %
<b>Solde commercial de marchandises</b>						
Guadeloupe	-1 667,3	-2 051,7	-2 233,1	-2 375,1	-1 660	-30,1 %
Guyane	-581,6	-627,0	-663,7	-951,5	-828	-13,0 %
Martinique	-1 691,9	-1 997,6	-2 109,0	-2 356,2	-1 756,6	-25,4 %
La Réunion	-3 049,3	-3 663,9	-3 704,1	-4 268,0	-3 829	-10,3 %
Mayotte	-198,9	-247,2	-330,1	-369,5	-349,7	-5,4 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	-54,3	-51,5	-55,7	-63,2	-55,8	-11,7 %
<b>Taux de couverture</b>						
Guadeloupe	8,6 %	7,8 %	7,1 %	6,7 %	7,7 %	+1,0 pt
Guyane	13,5 %	16,4 %	12,4 %	9,5 %	12,3 %	+2,8 pt
Martinique	16,9 %	17,1 %	13,2 %	13,5 %	13,2 %	-0,3 pt
La Réunion	7,6 %	6,1 %	6,7 %	5,7 %	6,0 %	+0,3 pt
Mayotte	1,9 %	2,3 %	2,0 %	1,2 %	1,5 %	+0,3 pt
Saint-Pierre-et-Miquelon	9,2 %	12,0 %	9,7 %	9,3 %	6,3 %	-3,0 pt

(1) DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois. Estimations basées sur le rapport DEFMI / Population active au dernier recensement.

ND : non disponible.

## Évolution des principaux indicateurs sectoriels dans les DOM et les collectivités d'outre-mer

	2005	2006	2007	2008	2009	Variations 2009/2008
<b>1. Exportations de bananes</b> (en milliers de tonnes)						
Guadeloupe	50,4	44,5	37,9	44,6	53 866	20,9 %
Martinique	228,4	216,8	134,0	147,1	190	29,2 %
<b>2. Cannes manipulées par les sucreries</b> (en milliers de tonnes)						
Guadeloupe	841,1	716,9	732,5	622,2	634,3	19,4 %
Martinique	82,7	59,6	84,5	75,5	89,5	18,5 %
La Réunion	1 801,3	1 864	1 576	1 774	1 908	7,6 %
<b>3. Sucre produit</b> (en milliers de tonnes)						
Guadeloupe	72,8	73,7	80,8	63,5	75,1	0,5 %
Martinique	4,4	4,1	5,8	4,7	5,6	19,1 %
La Réunion	202,0	205,0	158,0	194,0	207,0	6,7 %
<b>4. Production de rhum</b> (en hectolitres d'alcool pur)						
Guadeloupe	58 831	57 447	74 898	74 689	75 094	0,5 %
Guyane	3 966	2 965	83	2 077	1 614	-22,3 %
Martinique	80 754	74 824	79 352	74 500	70 600	-5,2 %
La Réunion	78 929	92 263	110 109	119 032	111 075	-6,7 %
<b>5. Exportations de rhum</b> (en HAP)						
Guadeloupe	41 753	42 240	44 853	50 245	48 048	-4,4 %
Martinique	54 938	53 067	52 846	59 399	60 389	1,7 %
La Réunion	59 250	70 761	77 047	85 654	108 621	26,8 %
<b>6. Élevage</b>						
<b>Abattages contrôlés de viande bovine</b> (en tonnes)						
Guadeloupe	1 772	1 740	1 930	1 997	1 861	-6,8 %
Guyane	272	282	283	281	303	7,9 %
Martinique	1 224	1 235	1 214	1 258	1 189	-5,5 %
La Réunion	1 774	1 841	1 915	1 783	1 807	1,3 %
<b>Abattages contrôlés de viande porcine</b> (en tonnes)						
Guadeloupe	745	732	957	1 037	992	-4,3 %
Guyane	423	453	449	408	441	8,1 %
Martinique	895	971	1 010	1 080	998	-7,6 %
La Réunion	13 144	12 368	12 355	11 554	11 802	2,1 %
<b>7. Riz de Guyane</b>						
Production (en tonnes)	17 774	15 073	8 671	9 704	9 035	-6,9 %
Rendement moyen (tonnes / hectare)	2,0	1,7	2,3	3,3	2,95	-10,6 %
<b>8. Exportations d'ylang-ylang de Mayotte</b> (en tonnes)						
	7,7	7,8	8,0	6,6	2,2	-66,7 %
<b>9. Exportations de poissons d'aquaculture frais et entiers de Mayotte</b> (en tonnes)						
	130,1	118,0	119,6	95,2	89	-6,5 %
<b>10. Pêche crevettière de Guyane</b> (en tonnes)						
	2 964	2 239	2 362	1 531	1 326	-11,4 %
<b>11. Pêche artisanale à Saint-Pierre-et-Miquelon</b> (en tonnes)						
	1 641	1 332	1 693	1 388	1 534	10,5 %
<b>12. Pêche industrielle à Saint-Pierre-et-Miquelon</b> (en tonnes)						
	1 738	1 844	1 925	1 610	1 420	-11,8 %

	2005	2006	2007	2008	2009	Variations 2009/2008
<b>13. Ventes de ciment (en tonnes)</b>						
Guadeloupe (consommation)	266 121	277 860	288 376	261 639	231 966	-11,3 %
Guyane	60 091	72 905	86 730	97 461	80 701	-17,2 %
Martinique (production)	234 204	258 277	264 900	263 700	200 800	-23,9 %
La Réunion	517 774	596 471	620 315	583 454	ND	
Mayotte (importation)	78 901	84 256	86 475	196 246	ND	
Saint-Pierre-et-Miquelon (importation)	1 926	1 290	1 760	ND	ND	
Saint-Barthélemy (importation)	12 483	13 144	15 927	14 567	13 657	-6,2 %
<b>14. Consommation d'énergie électrique (en millions de kWh)</b>						
Guadeloupe	1 565	1 603	1 671	1 660	1 687	1,6 %
Guyane	647	653	582	322	329	2,2 %
Martinique	1 305	1 335	1 488	1 530	ND	
La Réunion (production)	2 271	2 365	2 461	2 546	2 618	2,8 %
Mayotte	139	148	167	188	220	17 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	40	42	44	44	45	2 %
Saint-Martin (production)	168	173	181	178	ND	
Saint-Barthélemy (production)	85	91	92	73	ND	
<b>15. Tourisme</b>						
<b>Nombre de touristes de croisières (1)</b>						
Guadeloupe	67 014	72 383	91 860	114 800	111 263	-3,1 %
Martinique	96 324	96 089	76 698	87 400	69 749	-20,2 %
Saint-Martin	8 144	8 843	8 500	9 146	13 383	48,3 %
Saint-Martin (partie hollandaise incluse)	1 496 605	1 430 488	1 430 406	1 354 958	ND	
Saint-Barthélemy	54 963	45 636	45 039	42 477	47 732	12,4 %
<b>Nombre de touristes de séjour</b>						
Guadeloupe (2)	525 000 (3)	607 000	407 944	ND	ND	
Martinique	484 127	503 474	501 491	479 933	441 647	-8,0 %
La Réunion	409 000	278 800	380 500	396 400	421 900	6,4 %
Mayotte	39 000	32 000	40 670	ND	ND	
<b>Coefficient d'occupation des chambres d'hôtels</b>						
Guadeloupe (4)	ND	54,2 %	58,6 %	57,0 %	50,0 %	-7,0 pt
Martinique (5)	56,2 %	59,4 %	59,6 %	54,4 %	52,3 %	-2,1 pt
La Réunion	57,8 %	53,5 %	61,4 %	68,5 %	69,0 %	+0,5 pt
Guyane (6)	50,9 %	52,0 %	53,8 %	59,1 %	ND	
Saint-Martin	52,9 %	60,1 %	60,1 %	56,2 %	49,9 %	-6,3 pt

(1) Hors plaisanciers. (2) Années 2004 à 2006 : îles du Nord comprises. (3) Hors touristes provenant des marchés américains (USA et Canada) et caribéens. (4) Années 2003 et 2004 : source Groupement des hôtels de tourisme de la Guadeloupe ; Années 2006 et 2007 : estimation effectuée à partir de la moyenne simple des coefficients mensuels d'occupation des chambres publiés par l'INSEE. (5) Années 2003 à 2005 : source Club des hôteliers ; Années 2006 à 2008 : estimation effectuée à partir de la moyenne simple des coefficients mensuels d'occupation des chambres publiés par l'INSEE (2008 : sur la base des 11 premiers mois de l'année uniquement). (6) Estimations effectuées à partir de la moyenne simple des coefficients mensuels d'occupation des chambres publiés par l'INSEE (2008 : sur la base des 11 premiers mois de l'année uniquement).

ND : non disponible.

Sources : AHSM, CODERUM, CTCS, CTICS, Douanes, DAF, Direction départementale des affaires maritimes, Ciment antillais, Ciments guyanais, CER-BTP, Comité des îles de Guadeloupe, Comité martiniquais du tourisme, Comité départemental du tourisme de Mayotte, Port de Gustavia, Direction régionale au commerce, à l'artisanat et au tourisme, DRCCRF, EDF, EDM, INSEE, Office du Tourisme de Saint-Martin, Préfectures, Régie du droit de quai de Saint-Barthélemy, SEMAM, Syndicat des Producteurs exportateurs de sucre et de rhum.

## Evolution des principaux indicateurs monétaires et financiers dans les DOM et les collectivités d'outre-mer

### Indicateurs monétaires

en millions d'euros

	2005	2006	2007	2008	2009*	Variations 2009/2008
<b>Encours total de crédits*</b>	<b>25 175</b>	<b>28 774</b>	<b>31 896</b>	<b>34 611</b>	<b>35 217</b>	<b>1,8 %</b>
Guadeloupe	5 347	6 111	6 752	7 212	7 272	0,8 %
Guyane	1 412	1 756	1 857	2 085	2 211	6,0 %
Martinique	5 672	6 454	6 955	7 524	7 563	0,5 %
La Réunion	12 200	13 885	15 664	16 952	17 271	1,9 %
Mayotte	395	419	517	692	754	9,0 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	148	149	151	147	147	0,2 %
<b>Actifs financiers globaux</b>	<b>19 378</b>	<b>21 280</b>	<b>23 036</b>	<b>23 539</b>	<b>24 354</b>	<b>3,5 %</b>
Guadeloupe	4 771	5 304	5 722	5 929	6 236	5,2 %
Guyane	902	1 072	1 119	1 173	1 235	5,2 %
Martinique	4 679	5 107	5 606	5 763	5 949	3,2 %
La Réunion	8 581	9 345	10 089	10 148	10 379	2,3 %
Mayotte	275	278	307	328	345	5,0 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	170	175	192	197	210	6,2 %
<b>Encours de crédit sain des entreprises</b>	<b>10 808</b>	<b>12 906</b>	<b>14 392</b>	<b>15 724</b>	<b>15 346</b>	<b>-2,4 %</b>
Guadeloupe	2 198	2 756	3 109	3 360	3 321	-1,2 %
Guyane	673	849	938	1 083	1 125	3,8 %
Martinique	2 271	2 776	2 952	3 241	3 177	-2,0 %
La Réunion	5 485	6 333	7 129	7 729	7 420	-4,0 %
Mayotte	142	162	227	279	269	-3,6 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	38	30	35	32	34	7,5 %
<b>Encours de crédit sain des ménages</b>	<b>9 187</b>	<b>10 369</b>	<b>11 449</b>	<b>12 249</b>	<b>12 591</b>	<b>2,8 %</b>
Guadeloupe	1 858	2 058	2 262	2 435	2 497	2,5 %
Guyane	324	421	495	558	597	6,9 %
Martinique	2 142	2 340	2 593	2 780	2 812	1,2 %
La Réunion	4 680	5 348	5 854	6 191	6 385	3,1 %
Mayotte	116	133	171	207	225	8,6 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	67	70	74	78	76	-3,3 %
<b>Actifs financiers globaux des entreprises</b>	<b>4 265</b>	<b>4 742</b>	<b>5 464</b>	<b>5 331</b>	<b>5 479</b>	<b>2,8 %</b>
Guadeloupe	986	1 103	1 268	1 275	1 339	5,0 %
Guyane	204	247	256	271	307	13,4 %
Martinique	954	1 030	1 288	1 267	1 272	0,3 %
La Réunion	2 037	2 280	2 547	2 410	2 447	1,5 %
Mayotte	70	67	85	87	89	2,1 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	15	15	21	20	26	28,5 %
<b>Actifs financiers globaux des ménages</b>	<b>13 694</b>	<b>14 996</b>	<b>16 038</b>	<b>16 549</b>	<b>17 232</b>	<b>4,1 %</b>
Guadeloupe	3 469	3 881	4 127	4 262	4 530	6,3 %
Guyane	622	730	759	784	805	2,7 %
Martinique	3 477	3 792	4 061	4 220	4 376	3,7 %
La Réunion	5 895	6 340	6 811	6 976	7 187	3,0 %
Mayotte	100	121	140	166	180	8,5 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	130	131	140	141	155	10,0 %
<b>Taux de créances douteuses brutes des établissements de crédit locaux</b>						
Guadeloupe	14,5 %	12,7 %	12,1 %	10,8 %	10,9 %	0,1 pt
Guyane	19,0 %	14,7 %	11,0 %	9,4 %	8,9 %	-0,5 pt
Martinique	10,9 %	9,4 %	8,7 %	7,8 %	9,0 %	1,2 pt
La Réunion	5,6 %	5,0 %	4,7 %	4,9 %	6,4 %	1,5 pt
Mayotte	4,1 %	3,9 %	4,3 %	4,0 %	5,3 %	1,3 pt
Saint-Pierre-et-Miquelon	14,4 %	15,8 %	14,1 %	13,5 %	10,4 %	-3,1 pt

\* Encours sain + créances douteuses nettes + provisions

## Indicateurs d'équipement bancaire

	2005	2006	2007	2008	2009*	Variations 2009/2008
<b>Nombre de guichets bancaires</b>	<b>612</b>	<b>626</b>	<b>642</b>	<b>662</b>	<b>663</b>	<b>0,2 %</b>
Guadeloupe	137	140	146	148	150	1,4 %
Guyane	78	78	79	81	80	-1,2 %
Martinique	149	151	151	152	154	1,3 %
La Réunion	201	206	214	226	228	0,9 %
Mayotte	22	25	26	27	25	-7,4 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	5	5	5	7	5	-28,6 %
Saint-Martin	11	12	12	12	12	0,0 %
Saint-Barthélemy	9	9	9	9	9	0,0 %
<b>Nombre de DAB-GAB</b>	<b>1 071</b>	<b>1 156</b>	<b>1 211</b>	<b>1 248</b>	<b>1 296</b>	<b>3,8 %</b>
Guadeloupe	228	245	263	277	286	3,2 %
Guyane	70	78	83	87	90	3,4 %
Martinique	304	315	331	332	348	4,8 %
La Réunion	401	443	449	466	485	4,1 %
Mayotte	34	41	46	47	45	-4,3 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	6	6	7	7	7	0,0 %
Saint-Martin	20	20	22	22	25	13,6 %
Saint-Barthélemy	8	8	10	10	10	0,0 %
<b>Nombre de cartes bancaires en circulation</b>	<b>1 721 764</b>	<b>1 684 489</b>	<b>1 793 083</b>	<b>1 908 289</b>	<b>1 916 544</b>	<b>0,4 %</b>
Guadeloupe	479 222	495 301	517 270	544 401	549 838	1,0 %
Guyane	161 253	168 858	176 114	190 287	193 794	1,8 %
Martinique	499 429	491 912	514 343	537 971	564 375	4,9 %
La Réunion	538 100	483 500	533 400	583 079	556 434	-4,6 %
Mayotte	39 328	40 570	47 272	47 868	46 648	-2,5 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	4 432	4 348	4 684	4 683	5 455	16,5 %
<b>Nombre de comptes bancaires</b>	<b>4 409 246</b>	<b>4 516 670</b>	<b>4 630 245</b>	<b>4 673 589</b>	<b>4 771 877</b>	<b>2,1 %</b>
Guadeloupe	1 143 445	1 170 670	1 205 602	1 197 579	1 240 052	3,5 %
Guyane	255 040	257 435	274 848	281 051	276 883	-1,5 %
Martinique	1 199 226	1 233 563	1 234 752	1 259 961	1 268 384	0,7 %
La Réunion	1 717 400	1 756 058	1 810 592	1 830 539	1 870 342	2,2 %
Mayotte	74 386	79 215	84 532	84 322	96 701	14,7 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	19 749	19 729	19 919	20 137	19 515	-3,1 %

\* Données 2009 provisoires

La Réunion, entrepôt Logistisud à Pierrefonds



© R. Monfront

## COMMISSION DE SURENDETTEMENT DES DOM - STATISTIQUES 2009

Zones	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Saint- Pierre-et- Miquelon	Mayotte	DOM	Métropole
<b>Reception des dossiers et orientation</b>								
Dossiers déposés	295	151	354	1 142	0	6	1 948	216 396
Dossiers soumis pour examen de recevabilité	282	157	299	958	0	6	1 702	198 598
Décisions d'orientation de la commission	245	152	268	839	1	4	1 509	192 562
a. vers une demande d'ouverture d'une PRP	28	18	31	163	1	0	241	42 704
b. vers une demande d'ouverture d'une procédure classique	217	134	237	676	0	4	1 268	149 858
Décisions d'irrecevabilité	41	5	29	119	0	0	194	14 941
<b>Procédure de rétablissement personnel</b>								
Accords des débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP	26	16	31	145	1	0	219	41 045
Refus ou absence de réponse des débiteurs sur l'ouverture d'une PRP	0	1	2	14	0	0	17	446
Jugements d'ouverture d'une PRP	7	10	5	57	1	0	80	
Jugements de clôture d'une PRP prononcés	22	2	7	69	1	0	101	
<b>Phase amiable</b>								
Plans conventionnels conclus	124	105	143	319	0	1	692	95 426
Constats de non-accord entérinés	82	18	103	247	0	0	450	50 024
Clôtures de la phase amiable	41	19	75	219	0	2	356	20 106
a. Clôtures avant recevabilité	17	4	51	183	0	1	256	16 379
b. Clôtures après recevabilité	24	15	24	36	0	1	100	3 727
Dossiers entièrement traités en phase amiable	314	163	381	1 040	0	3	1 901	180 497
<b>Phase de recommandation</b>								
Demandes de mise en œuvre de la phase de recommandation	64	12	56	183	0	0	315	43 285
Recommandations élaborées	71	13	68	206	0	1	359	46 665
Recommandations ordinaires	32	7	65	42	0	0	146	19 051
Recommandations combinées (art. L 331-7 et L 331-7-1)	7	5	0	69	0	0	81	12 573
Recommandations extraordinaires (article L 331-7-1)	32	1	3	99	0	1	136	15 032
Réexamen d'un dossier dans le cadre de l'article L 331-7-1	18	2	4	69	0	1	94	
Recommandations homologuées par le juge	59	11	28	171	0	0	269	35 515
<b>Ratios</b>								
Taux de recevabilité	85 %	97 %	90 %	88 %	0 %	100 %	89 %	92 %
Taux de succès	54 %	76 %	53 %	53 %	0 %	50 %	56 %	64 %
Taux d'orientation vers une PRP	11 %	12 %	12 %	19 %	0 %	0 %	16 %	22 %
Demandes d'ouverture de la phase de recommandation / non-accords en phase amiable	78 %	67 %	54 %	74 %	nd	nd	70 %	87 %

## LE FICHER CENTRAL DES CHÈQUES (FCC)

### Incidents de paiement sur chèques (total des flux)

	2008	2009	Variation en %
3 DFA	151 879	145 616	-4,1
La Réunion	69 186	71 573	3,5
DFA dont SPM	152 103	145 662	-4,2
Océan Indien	71 463	78 310	9,6
Métropole	4 886 123	4 804 670	-1,7

### Nombre d'interdictions bancaires personnes physiques (stock au 31/12)

	2008	2009	Variation en %
3 DFA	49 302	49 464	0,3
La Réunion	21 342	22 280	4,4
DFA dont SPM	49 340	49 493	0,3
Océan Indien	22 815	23 937	4,9

### Nombre d'interdictions bancaires personnes morales (stock au 31/12)

	2008	2009	Variation en %
3 DFA	5 768	5 889	2,1
La Réunion	2 517	2 731	8,5
DFA dont SPM	5 772	5 892	2,1
Océan Indien	2 651	2 934	10,7

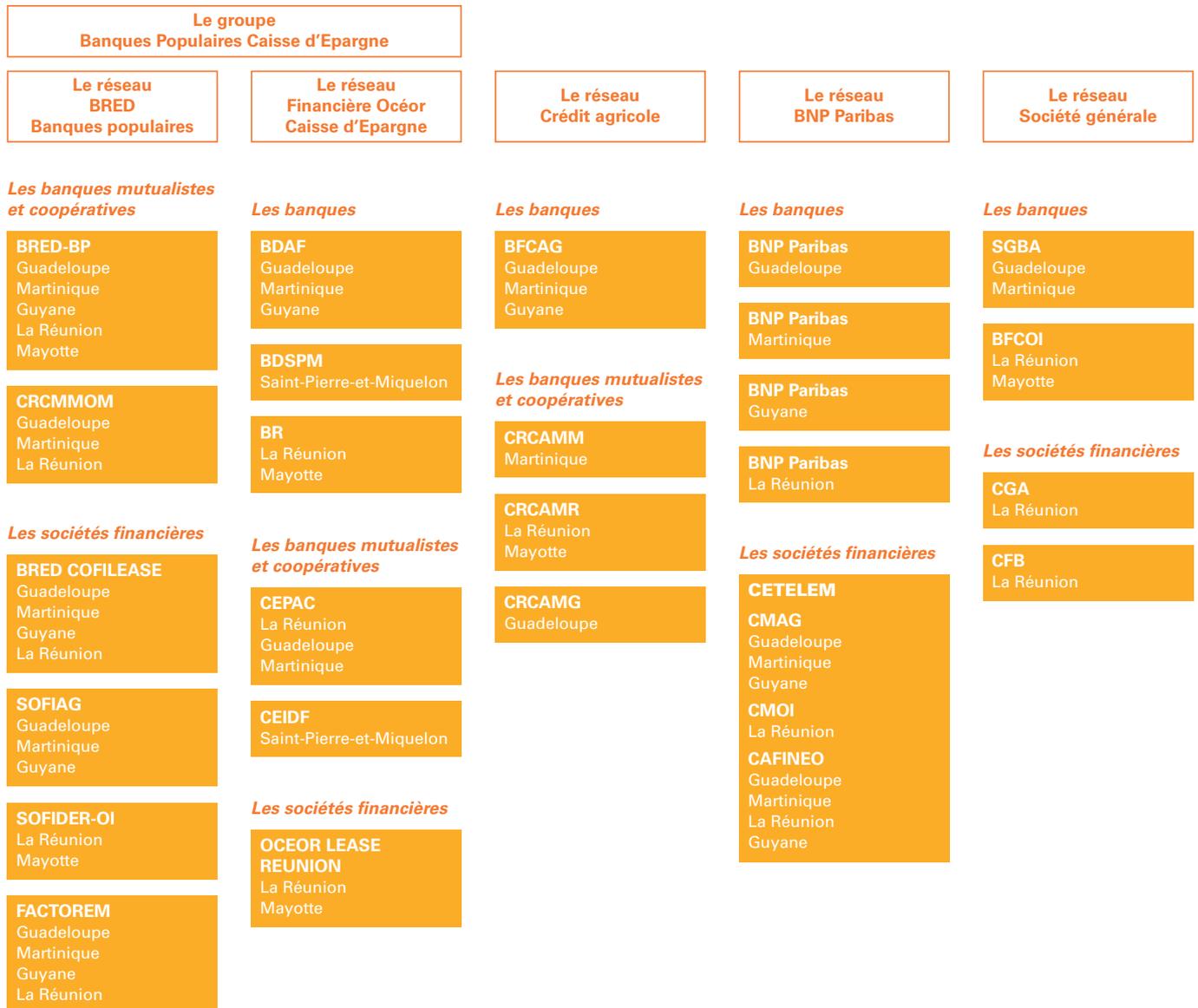
Guadeloupe, Porte d'Enfer

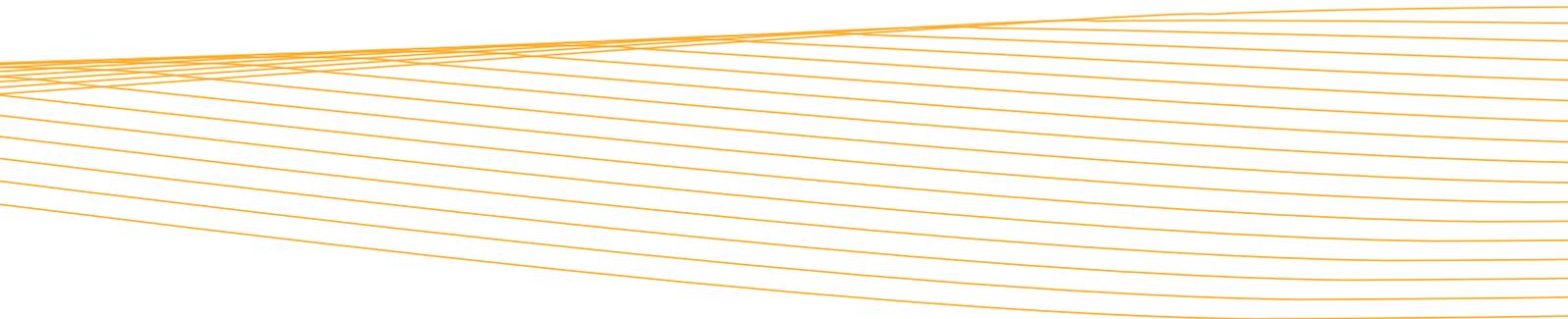


© Photoair

# RÉPARTITION DES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT INTERVENANT DANS LES DÉPARTEMENTS ET LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER

## 6 grands réseaux bancaires nationaux





**Le réseau  
Crédit mutuel**

**Les banques mutualistes  
et coopératives**

**FCMAG**  
Guadeloupe  
Martinique  
Guyane

**Les sociétés financières**

**FORTIS**  
**FORTIS OCEAN  
INDIEN**  
La Réunion

**GENERAL ELECTRIC  
MONEY**  
**SOGUAFI**  
Guadeloupe  
**SOMAFI**  
Martinique  
Guyane  
**SOREFI**  
La Réunion  
Mayotte  
**REUNIBAIL**  
La Réunion

**RR INVESTISSEMENT**  
**SAGEFI**  
Guadeloupe  
Martinique

**SCISPM**  
Saint-Pierre-et-Miquelon

**Les institutions  
financières spécialisées**

**OSEO**  
Guadeloupe  
Martinique  
Guyane  
La Réunion  
Mayotte

**Les banques**

**LA BANQUE POSTALE**  
Guadeloupe  
Martinique  
Guyane  
La Réunion  
Mayotte  
Saint-Pierre-et-Miquelon

**EN 2009**

**37 établissements sont installés  
localement dans les DOM**

dont  
**11** banques  
**8** banques mutualistes et coopératives  
**17** sociétés financières  
**1** institution financière spécialisée



Martinique, barque

## CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX FAITS EN 2009 DANS LES DOM ET LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER

Cette chronologie n'a pas vocation à être exhaustive, mais s'attache à retracer les principaux événements importants qui ont marqué les économies domiennes en 2009.

### Faits économiques et sociaux

#### Janvier

**Guadeloupe** : le 19 janvier, les gérants des stations-service de Guadeloupe débutent une grève illimitée, contestant le plan d'implantation de nouvelles stations-service automatiques dans le département.

**Guadeloupe** : début d'un mouvement de grève générale contre la vie chère à la Guadeloupe le 20 janvier 2009, à l'initiative du LKP (Liyannaj Kont Pwofitasyon, mouvement contre l'exploitation outrancière), constitué d'une cinquantaine d'organisations regroupant un ensemble significatif de centrales syndicales ainsi que des associations d'horizons divers. Les revendications présentées portent notamment sur le relèvement immédiat de 200 euros nets des bas salaires et sur la baisse des prix des produits et services de base, y compris les tarifs bancaires.

**Guyane** : ARIANESPACE annonce un chiffre d'affaires d'environ 950 millions d'€ et un résultat équilibré pour la sixième année consécutive.

**Mayotte** : Yves Jégo, secrétaire d'État chargé de l'Outre-mer, se rend à Mayotte le 8 janvier. Sa visite est particulièrement marquée par le lancement de la campagne officielle pour le référendum du 29 mars sur la départementalisation de Mayotte.

**La Réunion** : des barrages routiers sont érigés par les transporteurs et les terrassiers mécontents du prix des carburants. Forte mobilisation de la population pour la hausse du pouvoir d'achat et la cherté de la vie.

**La Réunion** : mesures fiscales concernant l'octroi de mer et nouveaux taux applicables : rhum (13 %), whisky (51 %), bière et vin (6,5 %), charbon (6,5 %).

#### Février

**Martinique** : le 5 février débute un mouvement de grève générale initié par le « Collectif du 5 février contre la vie chère », constitué d'une douzaine de centrales syndicales. Près de 20000 manifestants défilent à Fort-de-France. Les revendications portent plus particulièrement sur le niveau des prix, les salaires et les minima sociaux, l'emploi, l'éducation, l'agriculture et la santé.

**Guadeloupe** : suite au mouvement de grève générale initié par le LKP, un accord régional interprofessionnel sur les salaires, dit « Accord Jacques Bino », est entériné le 26 février 2009 à Pointe-à-Pitre par des organisations professionnelles d'employeurs et des organisations syndicales de salariés. Applicable à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009, cet accord stipule que tous les salariés représentés par les organisations signataires dont le salaire horaire de base (hors prime et accessoires de salaire) est égal au SMIC et jusqu'à 1,4 SMIC inclus verront leurs revenus mensuels augmenter de 200 euros nets.

**Guyane** : premier lancement d'Ariane 5, mise en orbite de deux satellites de communication (Hot Bird-10 de Eutelsat et NSS-9 de l'opérateur New Skies) ainsi que deux microsattelites de la Délégation générale à l'armement.

**Mayotte** : une délégation du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) se rend à Mayotte le 23 février. Les missionnaires reconnaissent les spécificités de la justice mahoraise (impact de l'immigration clandestine, évolution statutaire, etc.) et les difficultés liées au manque de moyens.

**La Réunion** : création d'un observatoire des délais de paiements pour les commandes publiques s'adressant plus particulièrement aux TPE-PME.

**Saint-Pierre-et-Miquelon** : en février, les habitants et les élus de l'archipel se mobilisent au sein du « Collectif pour l'extension du plateau continental » afin de convaincre le gouvernement de déposer, auprès de la commission de l'ONU chargée des limites du plateau continental et avant le 13 mai 2009, une lettre d'intention revendiquant l'extension du plateau continental. Cette extension, qui concerne les fonds marins et leur sous-sol, offrirait des perspectives de diversification économique à l'archipel, notamment dans le secteur des hydrocarbures.

#### Mars

**Martinique** : à l'issue de 38 jours de grève, la signature d'un protocole de suspension de conflit intervient le 14 mars. Les principaux points de l'accord portent sur la baisse des prix sur des produits de première nécessité et de grande consommation, la hausse des salaires du privé et un plan de revalori-

sation des bas salaires dans la fonction publique. Pour permettre le redémarrage de l'activité, le secrétaire d'État chargé de l'Outre-mer annonce des mesures de soutien aux entreprises, la mise en œuvre d'un plan de relance du tourisme, la baisse de la taxe sur le foncier non bâti, un plan de soutien au petit commerce, la mise en place du plan Corail (contrat de reprise d'activité et d'initiative local) et la tenue des États Généraux de l'Outre-mer.

**Guadeloupe** : signature le 4 mars 2009 d'un protocole d'accord mettant fin à 44 jours de grève générale, en présence des représentants de l'État, des collectivités locales, de l'association des maires et des établissements publics de coopération intercommunale ainsi que du collectif *Lyannaj kont pwofitasyon*.

**Guyane** : **spatial**. L'ESA (European space agency) et le CNES (Centre national des études spatiales) signent un contrat de 435 millions d'€ permettant à l'ESA de poursuivre l'utilisation de la base de Kourou pour la période 2009-2013.

**Mayotte** : à la question suivante : « Approuvez-vous la transformation de Mayotte en une collectivité unique appelée « Département », régie par l'article 73 de la Constitution, exerçant les compétences dévolues aux départements et aux régions d'Outre-mer ? », les Mahorais se prononcent à 95,2 % pour le « oui ». Le changement de statut sera juridiquement effectif en 2011.

**Réunion** : après la réalisation de plusieurs grands chantiers, le secteur du BTP traverse une crise grave : chiffre d'affaires en baisse, effectifs en moins. Une diminution de 5 900 emplois sera enregistrée sur l'année 2009.

## Avril

**DCOM** : le Conseil d'administration de l'AFD approuve le 2 avril 2009 le dispositif de couverture jusqu'à fin 2009 de la garantie des lignes de crédit court terme confirmées (LCCCT) accordées par les banques à des entreprises situées notamment dans les départements d'outre-mer et les collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

**DCOM** : lancement des États Généraux de l'Outre-mer le 22 avril par le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales. M. Richard Samuel, préfet, délégué général à l'Outre-mer, est nommé coordinateur national de cette consultation nationale.

**Martinique** : des dispositifs d'aides financières complémentaires aux différents outils financiers sont mis en place par le Conseil régional pour faciliter la reprise d'activité suite au conflit social. Le fonds de garantie post conflit en collaboration avec l'Agence française de développement (AFD) vise à garantir les octrois de concours bancaires. De plus, une charte sur le financement des entreprises est signée entre la Région et plusieurs établissements de crédit locaux afin de soutenir conjointement les entreprises à travers un réseau de d'accompagnement « Cap performance Martinique ».

**Guadeloupe** : signature d'accords sur les prix de la grande distribution entre les enseignes (Carrefour, Champion, Cora, Match, Ecomax, Leader Price, Super U et Boisripeaux supermarché) et le collectif LKP. Une baisse de prix est actée impac-



Martinique, Le Carbet

tant jusqu'au 31 décembre 2009 plus de 1 400 produits de première nécessité répertoriés sur près de 100 familles de produits.

**Guyane** : le pont sur l'Oyapock sera construit par un consortium brésilien. Pour la part française, les travaux, d'un montant global de 20 millions d'€, seront entièrement financés par l'État.

**Mayotte** : le calcul de l'impôt sur le revenu 2008 sera modifié en vue d'un alignement avec la fiscalité de droit commun, qui devrait être achevé pour 2014. Ces nouvelles mesures comprennent également la possibilité pour un contribuable mahorais de défiscaliser à l'extérieur du territoire.

**La Réunion** : signature d'un protocole d'accord portant sur la baisse des tarifs bancaires passé entre le Cospar (Collectif d'organisations syndicales, politiques et associatives de La Réunion) et les sept établissements bancaires de la place.

**Saint-Pierre-et-Miquelon** : la reprise de la société Interpêche par la société canadienne Louisbourg Seafood est judiciairement entérinée le 21 avril 2009. Le Conseil territorial est désormais propriétaire des infrastructures de l'usine, tandis que Louisbourg Seafood détient la société d'exploitation et loue l'ensemble de l'outil de production. Quelque 45 emplois sur 60 ont été maintenus.

## Mai

**DCOM** : la Loi du 27 mai 2009 pour le développement économique des outre-mer (LODEOM) est publiée au Journal Officiel de la République du 28 mai 2009.

**DCOM** : le décret d'application du Revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA) est publié au Journal Officiel du 29 mai 2009. Prestation versée par l'État en vue de soutenir le pouvoir d'achat des salariés outre-mer, le RSTA apporte un complément de revenu forfaitaire de 100 euros aux salariés ayant un revenu mensuel inférieur ou égal à 1,4 SMIC mensuel, soit 1 849,46 euros brut par mois.

**Guadeloupe** : un accord commercial, dénommé Liyannaj komès alimenté pwoksimité (LKAP), est signé entre 170 commerces de proximité alimentaires et Discount center (centrale d'achat et plate-forme de distribution). Une baisse des prix sur près de 100 produits est ainsi actée à partir du 25 mai jusqu'au 31 décembre 2009, à l'instar des grandes surfaces.

**Guyane** : deuxième lancement d'Ariane 5 et mise en orbite de deux satellites scientifiques Herschel et Planck. Ce programme de l'ESA s'élève à 1,8 milliard d'€.

**Guyane** : les prix de 100 produits de première nécessité baissent globalement de 20 % par décision préfectorale, suite aux mouvements sociaux du début d'année « contre la vie chère ».

**La Réunion** : la crise affecte les entreprises réunionnaises. De nombreux mouvements sociaux ont lieu un peu partout dans l'île. Les salariés revendiquent une augmentation de leur pouvoir d'achat et craignent des suppressions d'emplois. Des mesures d'aides exceptionnelles et la relance de la commande publique sont réclamées.

**Saint-Pierre-et-Miquelon** : la lettre d'intention revendiquant l'extension du plateau continental est déposée auprès de l'ONU le vendredi 8 mai, soit cinq jours avant la date limite. Les deux points principaux concernent l'étendue de la zone revendiquée et la date de dépôt du dossier final.

## Juin

**Outre-mer** : M<sup>me</sup> Marie-Luce Penchard est nommée secrétaire d'État à l'Outre-mer.

**Mayotte** : le Plan d'aménagement et de développement durable (PAAD) élaboré en 2004 sous l'autorité du Conseil général est approuvé par le Premier ministre François Fillon. Le Plan énonce les choix et les stratégies ayant trait à l'aménagement du territoire et au développement durable. Le décret portant approbation est publié au Journal Officiel du 23 juin, permettant la mise en chantier des projets prioritaires.

**Guyane** : le projet de schéma minier (SDOM) est en cours. Le préfet Mansillon rend son rapport sur l'orpaillage en Guyane : 45 % du territoire devrait être interdit à l'activité minière contre 29 % actuellement.

**La Réunion** : cérémonie d'inauguration de la route des Tamarins par le Premier ministre, François Fillon, et par le président de la

Région, Paul Vergès. Cette route expresse de 33,7 km, située entre Saint-Paul et l'Etang-Salé, a coûté 1,15 milliard d'€.

**Saint-Pierre-et-Miquelon** : la Banque de Saint-Pierre-et-Miquelon naît le 4 juin de la fusion de la Banque des Îles Saint-Pierre-et-Miquelon et du Crédit Saint-Pierrais. Ce rapprochement vise à élargir la gamme de produits et à développer l'activité bancaire dans l'archipel en mettant en commun les ressources de deux établissements adossés au même groupe, la Financière Océor.

## Juillet

**DOM** : avis public de l'Autorité de la concurrence dans lequel elle pointe les « dérives » et les « effets pervers » de la régulation actuelle sur les prix des carburants dans les DOM qui n'a pas empêché la constitution de rentes.

**Martinique** : suite au gel des prix des carburants routiers consécutif au mouvement social de février, la Commission des finances de l'Assemblée nationale donne son accord pour le paiement par l'État de 44 millions d'euros au profit des compagnies pétrolières afin de prendre en charge le surcoût généré par la hausse du prix du pétrole durant le gel des prix.

**Guadeloupe** : l'Observatoire des loyers de la Guadeloupe est mis en place à la préfecture de Basse-Terre. L'objectif est d'assurer plus de transparence dans l'élaboration des prix.

**Guyane** : troisième lancement d'Ariane 5 dans sa version la plus lourde (charge de 12 tonnes) et mise en orbite de TerreStar 1, le plus gros satellite de télécommunications mis sur orbite.

**La Réunion** : création du projet « Réunion 2030-Gerri » qui vise à faire de La Réunion un laboratoire pour atteindre l'autonomie énergétique et des modes de transport propres en 2030.

**La Réunion** : signature d'une convention relative à la médiation du crédit à La Réunion.

La Réunion, route des Tamarins





Guadeloupe, Pointe de la Grande Vigie - Anse-Bertrand

## Août

**Martinique** : mise en place du prêt à taux zéro. Martinique Initiative met en place le dispositif du prêt à taux zéro prévu dans le cadre du plan Corail. Une enveloppe de 1,5 million d'euros est attribuée par l'État pour financer le fonds. Les frais de fonctionnement sont supportés par la Région.

**Guyane** : quatrième lancement d'Ariane 5 et mise en orbite des satellites de télécommunications JCSAT-12 et OPTUS D3 (japonais et australien).

**Mayotte** : la Chambre territoriale des comptes (CTC), saisie sur les finances de la collectivité départementale de Mayotte en juillet 2009, met en évidence de nombreux dysfonctionnements dans le pilotage des finances de la Collectivité, des dérives dans la tenue de la comptabilité ainsi qu'un déficit estimé à 92,4 millions d'euros.

**La Réunion** : près de 100 000 Réunionnais vont bénéficier du RSTA. Le versement de cette allocation devrait être complété par un bonus exceptionnel de 50 à 60 € suite à un arrêté d'extension de l'accord signé entre le Cospar et le Medef s'étalant sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2011.

**Saint-Pierre-et-Miquelon** : constatant que la société Alliance SA ne se trouvait plus en mesure de poursuivre la desserte maritime internationale de l'archipel en fret, le préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon dénonce la délégation de service public et procède à la réquisition de l'entreprise TMS pour assurer la desserte jusqu'à la conclusion d'une nouvelle DSP.

## Septembre

**Guyane** : cinquième lancement d'Ariane 5 et mise en orbite des satellites de télécommunications Amazonas 2 et COMSATBw-1 (espagnol et allemand).

**Guyane** : fin du gel des prix des carburants. Augmentation de 6 centimes du prix de l'essence et du gazole.

**Mayotte** : l'AFD, dont le directeur et les locaux étaient communs avec l'IEDOM, crée une agence de plein exercice.

**Mayotte** : la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ouvre une antenne à Mayotte.

## Octobre

**DCOM** : la ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi confie à l'IEDOM la réalisation d'un « Observatoire public sur les tarifs bancaires » pour les départements et collectivités territoriales d'outre-mer. Les premiers travaux sont publiés en octobre. Cette étude comprend des tarifs moyens par géographie pour une série d'indicateurs puis le détail de ces mêmes tarifs par établissement. Elle est actualisée semestriellement.

**Antilles** : la branche française du groupe belge Louis Delhaize se retire des Antilles. Le retrait du groupe s'explique par les pertes subies et l'incapacité à mettre en œuvre la stratégie définie en 2000. De plus, le surdimensionnement de structure, les mouvements sociaux, la guerre des prix accrue ont incité le distributeur à quitter la région. Plusieurs groupes locaux sont candidats aux rachats des différentes enseignes du groupe (Cora, Match, Leader Price, Ecomax).

**Guyane** : spatial. Sixième lancement d'Ariane 5 et mise en orbite des satellites de télécommunications NSS-12 et THOR 6 (américain et norvégien).

**Guyane** : lancement des chantiers de rénovation de la route de Cacao, du port de Dégrad-des-Cannes et de l'agrandissement de l'hôpital de Cayenne, pour un total de 140 M€.

**La Réunion** : la Chambre des métiers de La Réunion signe une convention de partenariat avec les banques locales visant notamment à faciliter l'accès des artisans aux financements nécessaires à leur installation et au développement de leurs entreprises.

## Novembre

**Outre-mer** : le Président Nicolas Sarkozy préside le 6 novembre le premier Conseil interministériel de l'Outre-mer (CIOM). Le chef de l'État annonce une centaine de mesures visant à développer les départements et collectivités d'Outre-mer ainsi que la promotion au rang de ministre de M<sup>me</sup> Marie-Luce Penchard.

**Guyane** : liquidation administrative de la SA HLM.

**Saint-Pierre-et-Miquelon** : ses travaux de rénovation achevés, la principale usine de transformation de poisson, SPM Seafood International, reprend son activité le 23 novembre à l'occasion du premier débarquement à Saint-Pierre du navire canadien le *Cape Fortune*.

## Décembre

**Outre-mer** : la Commission européenne donne son accord à la mise en œuvre des dispositions de la LODEOM (Loi pour le développement économique des outre-mer) relatives aux zones franches d'activité, aux exonérations de charges sociales et à l'investissement pour le logement social.

**Antilles** : la Commission européenne et les pays latino-américains signent, après plus de dix ans de négociation, un accord sur la tarification des droits de douanes applicables aux importations de bananes des pays hors ACP. L'accord prévoit une première baisse à 148 €/tonne, au 1<sup>er</sup> janvier 2010, contre 176 €/tonne actuellement, suivie d'une baisse progressive



La Réunion, terminal pétrolier de la SRPP au Port

© S. Gelibert

devant atteindre 117 €/tonne d'ici 2017. Une contrepartie devrait être versée aux producteurs européens et ACP dans le cadre du POSEI banane.

**Guadeloupe** : la Holding SESG (Société d'exploitation des supermarchés de Guadeloupe) est le nouveau propriétaire des sept supermarchés Match de Guadeloupe.

**Guyane** : septième lancement d'Ariane 5 et mise en orbite du satellite de renseignements militaires HELIOS-2B.

**La Réunion** : les deux usines de l'île, Bois-Rouge et le Gol, ont traité 1 907 630 tonnes de cannes pour la campagne sucrière 2009, soit 7,6 % de plus qu'en 2008. Signature d'un accord sur la revalorisation de la bagasse. Sur les 13 € de prime par tonne de canne, les planteurs toucheront 11,30 € et les industriels 1,70 €. L'accord entrera en vigueur dès le premier trimestre 2010.

## Faits monétaires et financiers

### Janvier

**Extension de la distribution du Livret A.** En application de la loi de modernisation de l'économie adoptée le 4 août 2008, la distribution du Livret A est étendue à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 à tous les établissements de crédit habilités à recevoir du public des fonds à vue et qui s'engagent à cet effet par convention avec l'État.

**Droit au compte.** Homologuée par un arrêté du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et adoptée par l'AFECEI (Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement), la charte d'accessibilité permettant de renforcer l'effectivité du droit au compte est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Le Code monétaire et financier prévoit que toute personne, physique ou morale, domiciliée en France et dépourvue d'un compte de dépôt, a droit à l'ouverture d'un tel compte dans un établissement de crédit de son choix. La charte d'accessibilité précise les modalités et délais des échanges entre les établissements de crédit et la Banque de France ainsi que l'information des clients.

**Publication de l'ordonnance n° 2009-104 du 30 janvier 2009 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.** Ce texte transpose en droit français la 3<sup>e</sup> directive européenne anti-blanchiment. Il a pour objet d'assurer la transparence dans le déroulement des opérations financières en dotant l'État d'instruments de régulation efficaces dans la lutte contre les flux financiers illicites et la surveillance accrue des systèmes financiers susceptibles de financer le terrorisme.

Ce texte introduit notamment un changement de la réglementation applicable à la profession de changeur manuel.

**Résultat des banques françaises.** Conséquence de la crise financière, les résultats agrégés des huit principales banques françaises (BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale, Crédit Mutuel, Banque Postale, Banque Populaire, Caisse d'Épargne et Dexia) chutent de 93 % en 2008 (1,58 milliard d'euros contre 23,29 milliards d'euros en 2007).

### Février

**Plans de relance de l'économie.** Alors que de nombreux pays s'installent dans la récession, les gouvernements présentent leurs plans de relance de l'économie. En France, le Premier ministre annonce les 1 000 projets devant relancer l'activité et l'emploi ; aux États-Unis, le secrétaire au Trésor dévoile son plan de stabilité financière et, en Allemagne, le Parlement vote un plan de relance de 50 milliards d'euros sur deux ans.

**Abaissement du taux du Livret A.** Le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi abaisse le taux du Livret A de 4 % à 2,5 % à compter du 1<sup>er</sup> février 2009.

### Avril

**Création du Conseil de stabilité financière.** Le sommet du G20 qui s'est tenu le 2 avril 2009 a procédé à la création du Conseil de stabilité financière (CSF), en substitution du Forum de stabilité financière créé en 1999. Le CSF rassemble les autorités nationales contribuant à la stabilité financière des pays membres du G20 et se positionne comme un dispositif de supervision et régulation bancaire.

**Modification de l'actionnariat de la banque belge Fortis.** Les actionnaires de la banque belge Fortis acceptent de céder 75 % de la banque et 25 % de Fortis Insurance Belgium à BNP Paribas. Cette opération permet à BNP Paribas de s'installer sur les marchés bancaires belges et luxembourgeois et de devenir la première banque européenne par le montant des dépôts collectés.

### Mai

**Abaissement du taux du Livret A.** Le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi abaisse le taux du Livret A de 2,5 % à 1,75 % à compter du 1<sup>er</sup> mai 2009, soit son plus bas niveau depuis 1946.

**Baisse de taux par la BCE.** Pour la 7<sup>e</sup> fois en 8 mois, la BCE baisse son principal taux directeur. Le Conseil des gouverneurs abaisse le principal taux directeur de la BCE à 1 %, un nouveau plancher historique.

### Fusion de la Banque des Îles et du Crédit Saint-Pierrais.

Par une décision en date du 19 mai 2009, le CECEI a donné son accord sur la fusion de la Banque des Îles et du Crédit Saint-Pierrais, le premier absorbant le second. L'établissement a désormais pour dénomination Banque de Saint-Pierre-et-Miquelon (BDSPM).

### Juin

Publication par la Commission bancaire de l'Instruction n° 2009-01 relative à la mise en place du système unifié de rapport financier (SURFI). Le projet SURFI, qui entrera en vigueur le 30 juin 2010, a pour objet de faire évoluer le système de reporting financier des agents financiers aux autorités de contrôle vers une plus grande harmonisation et un allègement. Les nouveaux reportings SURFI adopteront le format standard XBRL, déjà utilisé pour COREP et FINREP.

### Juillet

Accord de place sur la médiation du crédit. Un accord de place pérennisant le dispositif de la médiation du crédit aux entreprises a été signé le 27 juillet 2009 à l'Élysée entre l'État, le médiateur du crédit et les différents partenaires du dispositif dont la Banque de France, l'IEDOM, l'IEOM et les principaux établissements de crédit.

Publication de l'ordonnance n° 2009-866 du 15 juillet 2009 relative aux conditions régissant la fourniture de services de paiement et portant création des établissements de paiement. Ce texte définit un cadre de régulation et de contrôle sécurisé pour les services de paiement (virements, prélèvements et paiements par carte) et autorise la création d'établissements de paiement qui pourront offrir des services de paiement comme les banques.

Création du groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne (BPCE). L'organe central commun aux Caisses d'Épargne et aux Banques Populaires voit le jour le 31 juillet 2009. Il se substitue à la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et à la Banque Fédérale des Banques Populaires.

### Août

Abaissement du taux du Livret A. Le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi abaisse le taux du Livret A de 1,75 % à 1,25 % à compter du 1<sup>er</sup> août 2009.

### Septembre

Adoption par la Commission européenne de propositions législatives visant à renforcer la surveillance financière en Europe. La Commission européenne a adopté le 23 septembre 2009 un ensemble de propositions législatives visant à renforcer de manière significative la surveillance du secteur financier en Europe. L'objectif de ces dispositions est d'accroître la stabilité financière dans l'ensemble de l'Union européenne, de garantir que les mêmes règles techniques seront appliquées partout, de déceler aussitôt que possible les risques qui menacent le système et de permettre une action collective plus efficace dans les situations d'urgence. À cet effet, sont créés le Comité européen du risque systémique (CERS), chargé de détecter les risques pesant sur le système financier, et le Système européen de surveillance financière (SESF), chargé de la surveillance des établissements financiers.

### Novembre

Service d'aide à la mobilité bancaire. À compter du 1<sup>er</sup> novembre, les banques françaises mettent à la disposition de leurs clients un nouveau service pour faciliter la mobilité bancaire, conformément à l'engagement pris en mai 2008. La banque dans laquelle un client vient d'ouvrir un nouveau compte de dépôt agira, après accord formel du client concerné, pour le compte de ce dernier afin d'effectuer toutes les démarches administratives relatives à sa domiciliation bancaire.

Guadeloupe, Terre-de-Bas - Les Saintes



© A. Guingand